CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

INAN • NUMÉRO 029 • 1re SESSION • 42e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mercredi 19 octobre 2016

Président

M. Andy Fillmore

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mercredi 19 octobre 2016

● (1530)

[*Traduction*]

Le président (M. Andy Fillmore (Halifax, Lib.)): Bon après-midi à tous. La séance est ouverte.

Nous sommes au Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes. Nous continuons à examiner l'étude sur le suicide au sein des peuples autochtones et des communautés autochtones.

Je souhaite la bienvenue à tout le monde. Nous sommes réunis aujourd'hui en territoire algonquin, ce dont nous sommes très reconnaissants.

Nous recevons deux groupes de témoins. Le premier groupe, qui sera entendu pendant la première heure, soit de 15 h 30 à 16 h 30, est composé de la Commission de la santé mentale du Canada et de l'Association canadienne pour la prévention du suicide. Je pense que nous nous étions entendus pour que chaque organisation dispose d'une période de 10 minutes pour exposer son point de vue. Nous vous remercions très sincèrement.

Pour entrer dans le vif du sujet, j'invite Mme Louise Bradley, présidente-directrice générale de la Commission de la santé mentale du Canada, et M. Ed Mantler, vice-président, Programmes et priorités, à prendre la parole pendant 10 minutes.

Mme Louise Bradley (présidente-directrice générale, Commission de la santé mentale du Canada): Je vous remercie beaucoup de nous avoir invités ici aujourd'hui. C'est un véritable privilège que de pouvoir s'exprimer devant ce Comité.

Je crois qu'il est d'autant plus important de reconnaître les peuples algonquins, qui sont les gardiens traditionnels de ce territoire. J'aimerais aussi en profiter pour présenter mes hommages aux aînés d'hier et d'aujourd'hui et pour souligner la force, la résilience et la capacité des peuples autochtones de ce territoire, tout particulièrement en raison de la récente tragédie survenue dans le Nord de la Saskatchewan. Je tiens aujourd'hui à le souligner.

Je commencerai par affirmer très clairement que je ne suis pas une experte en la matière. Et, je ne suis pas une personne autochtone. Vous avez entendu les témoignages du Dr Rod McCormick et du Dr Mike DeGagné ainsi que d'autres leaders d'opinion autochtones. Ils vous ont parlé de la reconstitution des liens familiaux et des services de guérison à fournir. Les réponses aux problèmes soulevés, vous l'avez entendu, se trouvent dans les communautés, et la Commission de la santé mentale du Canada est tout à fait d'accord avec cette affirmation.

Je peux en témoigner, ayant énormément appris lors de ma visite de la Première Nation d'Esk'etemc en juin. J'ai eu le privilège de rencontrer la chef Charlene Belleau, qui a entamé un processus de guérison très impressionnant dans sa communauté.

J'ai ici un bâton d'engagement que j'ai eu l'honneur de recevoir dans le cadre de mon cheminement vers la réconciliation. Ayant passé du temps à ses côtés et aussi écouté les récits des aînés de sa communauté, je pense que la transformation radicale qui s'est opérée sous son leadership se veut un exemple inspirant de réconciliation. Comme je l'ai dit, j'ai énormément appris de cette visite. La communauté nous a accueillis sur son territoire avec beaucoup de générosité et de bienveillance. Je n'exagère en rien lorsque j'affirme que mon expérience a tout simplement changé ma vie. J'ai passé deux jours là-bas et ce fut une expérience très enrichissante.

J'ai compris, lors de cette visite, trois choses importantes qui ont refaçonné complètement ma vision du monde, en tant que personne, mais aussi en tant que dirigeante d'un organisme national.

Premièrement, mon engagement envers la réconciliation s'est accentué. À l'instar de tous les Canadiens, je suis investie de la responsabilité de jouer un rôle dans la guérison de notre pays. En tant que dirigeante de la Commission de la santé mentale du Canada, je suis à apprendre la signification du partenariat dans ce contexte unique. J'en suis venue à comprendre qu'être invitée à la table est un privilège, et que le meilleur présent que nous puissions apporter, c'est l'ouverture d'esprit et la bonne volonté. Nous avons mis de côté nos tentatives précédentes en faveur d'une compréhension nuancée, issue essentiellement de l'humilité.

Deuxièmement, je reconnais que le travail à accomplir doit être entrepris par les peuples autochtones et qu'ils en ont la capacité tant à l'échelle régionale que nationale. La recherche démontre que les traumatismes multigénérationnels et leurs effets découlent de l'héritage laissé par les pensionnats autochtones et la réinstallation d'Inuit dans nos communautés du Nord, ce qui se traduit par des générations aux prises avec un bilan de santé préoccupant.

Je compare souvent les stigmates associés à la maladie mentale à un iceberg — étant moi-même de Terre-Neuve, je suis très familière avec ces stigmates — et ce que nous voyons ici n'est en fait que la pointe de l'iceberg. Il en est de même, je crois qu'on peut l'affirmer sans se tromper, lorsque vient le moment d'évaluer les dommages subis par les peuples autochtones à travers des décennies de colonisation et de subordination culturelle.

Il est possible d'aider les peuples autochtones à mettre en place leurs propres solutions à la crise à laquelle ils sont confrontés. Quantité de recherches et de preuves soutiennent ces travaux et l'entité externe qu'est la Commission, par exemple, aimerait être invitée à collaborer avec les organisations autochtones, comme nous avons eu le privilège de le faire l'été dernier avec l'Inuit Tapiriit Kanatami, ou ITK, au sujet de la stratégie de prévention du suicide chez les Inuits, lors du lancement de cette stratégie dans le Nord du Labrador. Notre connaissance comme organisation s'est trouvée enrichie par cette expérience. Nous ne sommes pas sans savoir qu'il faut des années pour jeter les fondements d'une relation de confiance, et que ces fondements peuvent rester fragiles pendant un bon moment.

● (1535)

Troisièmement, je reconnais que le sous-financement chronique a défavorisé les peuples autochtones et a nui à la réputation et à la santé globale du Canada. C'est pourquoi le gouvernement fédéral doit fournir un financement soutenu et à long terme à des organisations autochtones apolitiques telles que l'ancienne Fondation autochtone de guérison, des organisations qui amorcent des initiatives fondées sur la culture, le développement communautaire en fonction des points forts et les données probantes.

Je précise qu'il doit s'agir d'organisations apolitiques, car tous les efforts doivent être déployés dans une perspective à long terme. À l'heure actuelle, les mauvais résultats sur la santé ne doivent pas être tributaires de la volonté politique. J'appuie mes collègues, le Dr McCormick et le Dr DeGagné, à savoir que la prestation directe de services ne devrait jamais être politisée.

Pour conclure, je voudrais vous faire part de quelques modestes réussites dont la Commission est très fière. Nous travaillons actuellement à la mise en œuvre des appels à l'action formulés par la Commission de vérité et réconciliation. Nous entreprenons, justement cette semaine, la mise en œuvre d'ateliers portant sur le dialogue de réconciliation, qui sont maintenant obligatoires pour tous les membres du personnel de la Commission; les membres du conseil d'administration suivront aussi cette formation.

Dans le cadre de notre engagement et en tant que facilitateur, nous avons invité SoinsSantéCAN et le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies à se joindre à nous.

Enfin, je veux absolument prendre le temps de remercier personnellement le sénateur Murray Sinclair, la chef Charlene Belleau, Natan Obed, président d'ITK et Joe Gallagher, président-directeur général de la Régie de la santé des Premières Nations, qui sont tous devenus pour moi et pour tous mes collègues à la Commission des conseillers dignes de confiance.

Je vous remercie très sincèrement.

● (1540)

Le président: Je vous remercie énormément pour cet exposé.

Monsieur Mantler, souhaitez-vous ajouter quoi que ce soit?

M. Ed Mantler (vice-président, Programmes et priorités, Commission de la santé mentale du Canada): Non, pas pour le moment.

Le président: Je vous remercie.

Nous allons maintenant poursuivre avec l'Association canadienne pour la prévention du suicide. Nous entendrons le témoignage de Jennifer Ward, directrice et présidente des survivants, ainsi que celui d'Ed Connors, directeur.

Vous disposez d'une période de 10 minutes que vous pouvez vous partager comme bon vous semble.

Mme Jennifer Ward (directrice et présidente des survivants, Association canadienne pour la prévention du suicide): Merci beaucoup de me recevoir ici aujourd'hui.

En avril, mai et juin du printemps dernier, j'ai eu le privilège de faire partie de l'Équipe des services médicaux d'urgence de l'Ontario, l'ESMU. Cette équipe a été déployée à Attawapiskat, en Ontario, par suite d'une vague de suicides chez les jeunes. Il s'agissait de la première fois dans l'histoire de l'équipe que celle-ci était déployée dans une communauté des Premières Nations, et ce déploiement d'une durée de près de 60 jours a été le plus long de toute son existence.

En tant qu'intervenante psychosociale de l'ESMU, j'ai participé à des évaluations des risques, à la planification de la sécurité, à des soutiens cliniques, ainsi qu'à la fourniture de services de psychopédagogie et de ressources au personnel en place et aux membres de cette communauté.

Je vais vous parler aujourd'hui de certaines des expériences et des connaissances que j'ai acquises dans ce que j'appelle l'« optique du survivant ». Étant moi-même une survivante d'une perte par suicide, et en tant que présidente des survivants de l'Association canadienne pour la prévention du suicide, je mets toujours l'accent sur la postvention.

À l'ACPS, lorsque le terme « prévention du suicide » est utilisé, cela signifie automatiquement prévention du suicide, intervention et postvention. Nous avons réalisé des progrès importants en ce qui a trait à la sensibilisation du public et au dialogue concernant l'éducation et la prévention en matière de suicide, mais il reste de toute évidence énormément de travail à faire.

À Attawapiskat, j'ai appris beaucoup. Je me suis notamment rendu compte que, même si les médias ont laissé entendre autre chose parfois, la communauté et sa population ont de grandes forces, des forces qui, dans le contexte de la prévention du suicide, servent notre objectif et méritent d'être soulignées.

À de nombreuses reprises, lorsque j'étais à Attawapiskat, j'ai pris conscience que je n'étais pas la meilleure personne pour fournir du soutien à cette communauté. Même si je suis sensible à leur cause et si j'adhère à la sagesse des Premières Nations, je ne fais pas partie des leurs. Je suis quelqu'un de l'extérieur. À de nombreuses reprises, dans notre travail auprès d'une personne ou d'une famille, nous avons déployé tous les efforts nécessaires pour faire intervenir une ressource ou une personne de l'endroit, afin de fournir un soutien additionnel et d'assurer la continuité, en sachant bien que notre équipe partirait un jour. Plus souvent qu'autrement, nous avons appris que la personne-ressource était elle-même profondément touchée. Cela m'a rappelé que nous ne devons pas oublier que les aidants souffrent eux aussi.

Les ouvrages publiés à ce sujet nous ont appris que chaque décès par suicide laisse derrière lui un certain nombre de survivants, qui sont profondément blessés. On a toujours dit que ce chiffre se situait entre sept et 10 survivants pour chaque perte par suicide. De nouvelles recherches nous montrent qu'il s'agit probablement plus de 25 personnes qui sont profondément touchées par suite d'un décès par suicide. Dans les petites collectivités et les collectivités éloignées, lorsqu'un suicide se produit, à peu près tout le monde est touché, y compris les premiers répondants et le personnel d'urgence.

Nous savons aussi que le deuil et la perte liés au suicide représentent des facteurs de risque importants des idées suicidaires chez les survivants endeuillés. Toutefois, au niveau clinique ou en première ligne, nous échouons souvent à reconnaître ou à aborder le deuil lié au suicide, qui peut avoir été la raison même qui a amené quelqu'un à avoir des pensées ou des tendances suicidaires au départ. Nous ne devons pas oublier l'étape de la guérison qui doit suivre un suicide. La postvension est en fait de la prévention.

Durant mon séjour à Attawapiskat, j'ai eu la chance de participer à plusieurs expériences favorisant non seulement la guérison, mais la promotion de la vie et la célébration de la culture: des ateliers artistiques de peinture et de fabrication de tambours, ou le regroupement de jeunes dans une séance d'enregistrement de musique. Les jeunes d'Attawapiskat sont vraiment impressionnants. Même si ces types de regroupement ne sont pas traditionnellement perçus comme des interventions de prévention du suicide, nous devons faire en sorte que cela soit le cas.

À Attawapiskat et dans l'ensemble du Canada, l'accent est mis sur les jeunes. Il y a aussi beaucoup d'interventions et de préoccupations qui concernent les aînés et les autres adultes de cette communauté. Mais qu'en est-il de la génération prise entre les deux, les mères et les pères, mais aussi les filles et les fils? Nous savons que le groupe démographique d'âge moyen figure parmi les groupes les plus à risque au Canada, et pas seulement dans les collectivités des Premières Nations. Nous savons que toutes les personnes et les collectivités entières doivent participer aux pratiques de réconciliation et de promotion holistique de la vie. Ce groupe d'âge critique est souvent constitué des aidants des parents vieillissants, ainsi que des enfants et des jeunes. Comment pouvons-nous les rejoindre et les faire participer à la promotion de la vie? Il s'agit là d'une question importante sur laquelle nous devons porter notre attention.

Depuis 1985, l'Association canadienne pour la prévention du suicide s'est préoccupée du problème de santé publique important que représente le suicide dans l'ensemble de notre nation. En tant qu'organisme bénévole non financé, nous dépendons de la vigueur de nos partenariats avec des intervenants nationaux, comme la Commission de la santé mentale du Canada et le First Peoples Wellness Circle.

● (1545)

Par ailleurs, nous collaborons aussi étroitement avec de nombreux organismes communautaires, et de nombreuses réussites dans le domaine de la prévention du suicide sont axées à la fois sur la communauté et l'innovation.

Je pourrais parler davantage de cette question, mais je vais laisser du temps à mon collègue.

Dr Ed Connors (directeur, Association canadienne pour la prévention du suicide): Merci.

Je suis le docteur Ed Connors. Je suis de descendance mohawk et irlandaise. Je suis membre de la bande du territoire mohawk de Kahnawake.

En tant que psychologue, j'ai travaillé partout au pays dans nos collectivités des Premières Nations au cours des 35 dernières années. Pendant toutes ces années, j'ai été touché intimement par des expériences de suicide dans nos communautés.

Je vais vous donner un aperçu de ce dont je vous ai parlé de façon plus approfondie dans un document que vous trouverez dans votre trousse. Je m'excuse auprès des francophones du comité parce que je n'ai pas eu le temps de faire traduire le document pour vous, étant donné que nous n'avons été informés que récemment de l'invitation. Nous nous assurerons de vous faire parvenir la traduction complète si nécessaire.

Je vais faire quelques commentaires concernant ce document. Je vais commencer par un remerciement. Merci, Louise, de reconnaître les populations autochtones des Premières Nations de ce territoire et leurs terres. Je veux aussi souligner qu'il s'agit encore de nos terres aujourd'hui, à cette époque que nous appelons les temps modernes.

Je commencerai par un commentaire, en introduction, qui marque le début de chacune de nos rencontres et de nos réunions. Il s'agit du début de la prière d'action de grâces. Lorsque nous commençons une rencontre, nous le faisons de cette façon, et je crois qu'il est important que je fasse de même comme entrée en matière de ma présentation. En introduction à la prière d'action de grâces, nous disons que nous sommes réunis et que nous voyons dans cette réunion les cycles de vie qui se poursuivent. En voyant ces cycles de vie se poursuivre, nous reconnaissons nous être fait confier la tâche de vivre en équilibre et en harmonie les uns avec les autres durant toute notre vie. Ce faisant, nous unissons nos esprits, et nous nous adressons des salutations et des remerciements. Après avoir fait cela, nous reconnaissons que nos esprits ne font qu'un.

Mes observations ne se limiteront pas aux populations autochtones du Canada, parce que mes interventions se situent à l'échelle mondiale. J'ai constaté des similitudes entre les tendances suicidaires à l'échelle mondiale, ainsi que le fait que les populations autochtones présentent un risque plus grand de suicide. Même si les taux de suicide sont généralement plus élevés dans les communautés autochtones à l'échelle mondiale, il existe de nombreux exemples de populations autochtones, comme les Samits en Norvège, et des communautés au Canada, les Premières Nations de la Colombie-Britannique qui, selon Chandler et Lalonde, affichent des taux de suicide extrêmement faibles et, dans certains cas, nuls.

Au Canada, les taux de suicide chez les Autochtones sont de cinq à sept fois plus élevés que chez les non-Autochtones. Dans des cas extrêmes, les taux de suicide sont plus de 800 fois plus élevés que dans les collectivités non autochtones. Les jeunes sont largement surreprésentés parmi les personnes qui se suicident dans les collectivités autochtones. Je porte cela à votre attention, parce que je crois qu'il s'agit d'une question importante, qui doit servir de base à notre questionnement concernant les taux de suicide aussi élevés chez les jeunes, non seulement au Canada, mais dans les populations autochtones à l'échelle mondiale.

Dans nombre de nos collectivités, les taux de suicide sont de faibles à nuls, ce que de nombreuses études ont reconnu. Certains des travaux les plus récents montrent que dans ces collectivités, ces résultats sont largement attribuables à une autonomie gouvernementale forte et à un renouveau culturel marqué.

Les taux plus élevés de suicide dans les collectivités autochtones ont aussi été liés mondialement à la colonisation, au colonialisme et à l'acculturation. Les perceptions autochtones du monde, qui s'expriment par les langues, les cultures, les croyances, les valeurs et les modes de vie, ont été méprisées, éliminées et opprimées dans le processus de colonisation.

Laissez-moi échanger avec vous le collier de wampum. C'est de cette façon que nous avons conclu des traités par le passé, des traités avec mes ancêtres. Comme je vous l'ai mentionné, je suis à la fois de descendance autochtone, mohawk, et irlandaise.

● (1550)

Mes ancêtres se sont unis pour la conclusion de ce traité, qui remonte à 1613, avec les Hollandais et les Haudenosaunee, ou le peuple mohawk. Ce traité a été conclu pour reconnaître le fait que nous avions deux perceptions différentes du monde, deux cultures différentes, deux langues différentes et différentes façons de nous comprendre nous-mêmes, ainsi que le monde qui nous entoure et l'ensemble de la création.

Le traité mentionnait que nous devions vivre ensemble en paix et en harmonie sur cette terre, mais pour ce faire, nous devons être capables de respecter les cultures des autres, les manières d'apprendre, de comprendre et de croire, et nous devons non seulement respecter les façons de faire des autres, mais reconnaître que tous sont égaux, que personne n'est supérieur. Je crois qu'aujourd'hui, nous faisons face en ce moment... De nombreux événements nous disent aujourd'hui que nous sommes arrivés à un moment de notre histoire où nous pouvons revenir à ce traité. Nous pouvons concrétiser la vision de nos ancêtres, de mes ancêtres et des vôtres.

Nous pensons à aujourd'hui comme à un temps de réconciliation. Qu'est-ce que la réconciliation? La réconciliation a beaucoup à voir avec le rétablissement de cette vision, de rapports véritables d'égalité et de respect.

Dans nos communautés aujourd'hui, les perceptions autochtones du monde qui ont été réprimées s'expriment à nouveau et sont renouvelées. Au fur et à mesure de leur renouvellement dans nos communautés, et j'ai assisté à cela dans nombre d'entre elles, comme le montre la recherche, au fur et à mesure que ce renouvellement se produit, les taux d'autodestruction... et le processus de guérison prend forme.

Le renouvellement des perceptions autochtones du monde et des modes de vie qui y sont associés sert à protéger contre les effets négatifs des traumatismes et des pertes associés au colonialisme. Le renouveau culturel permet à nos jeunes de répondre à quatre questions importantes pour un développement en santé, et plus particulièrement au cours de la période de l'enfance au début de l'âge adulte: D'où est-ce que je viens? Qui suis-je? Pourquoi suis-je ici? Où vais-je? Ces connaissances sont aussi liées aux réflexions comprises dans le Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations, dont les concepts de base du mieux-être et de la santé dans nos populations sont le sens, le but, le sentiment d'appartenance et l'espoir.

Les collectivités des Premières Nations savent que le renouveau culturel joue un rôle de premier plan pour le rétablissement de familles et de communautés autochtones en santé. Il est à la base de l'efficacité de nos programmes de guérison depuis de nombreuses années. Il y a 27 ans, j'ai participé au développement du Cercle sacré, visant à fournir un nouveau mode de vie au sein des Ojibway Tribal Family Services du Traité n^{o} 3, dans le nord-ouest de l'Ontario.

C'est là l'un des exemples les plus anciens du renouveau culturel comme processus de guérison dans nos communautés. Pour la première fois, nous avons réellement abordé les expériences de promotion de la vie, par opposition à la prévention du suicide. Pour la première fois, nous avons appuyé le renouveau culturel et le développement de communautés en santé. Cette initiative a pris fin et, il s'agit là d'un point important, sur lequel je conclurai. On a mis fin à ces travaux, ainsi qu'aux nombreux éléments de ces travaux que nous avons menés par le passé et qui se sont révélés efficaces, partout au pays. Les programmes qui, à une période, étaient axés sur cela, qui étaient financés par le gouvernement fédéral, sont passés du financement fédéral au financement provincial. Lorsque cela s'est produit, on a fait la transition de ce que l'on appelait des programmes de soutien des familles et de renouveau culturel à un processus fondé sur des agences de protection et de bien-être de l'enfance. Lorsque cela s'est produit, nous sommes passés d'un processus de renouveau culturel et de guérison dans nos communautés à la situation où nous nous trouvons aujourd'hui.

Je vous exhorte dans vos réflexions à ce sujet à tenir compte du fait que nous savons ce qui fonctionne. Nous avons vu ce qui fonctionne, et nous en avons eu de nombreux exemples. Nous savons cela dans nos communautés.

J'espère que nous pourrons obtenir le soutien de votre comité dans la poursuite de notre processus de réconciliation et de guérison dans nos communautés.

Merci.

● (1555)

Le président: Merci aux deux organisations et à tous les membres du groupe d'experts pour leurs témoignages.

Nous allons maintenant passer directement aux questions. La première ronde de questions durera sept minutes, et j'utiliserai les fiches à nouveau. Cette période de sept minutes sera à la fois une période de questions et de réponses.

La première question provient de Michael McLeod, s'il vous plaît.

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Merci à vous tous pour vos exposés. Je suis député au parlement des Territoires du Nord-Ouest.

Depuis que l'étude a été entreprise, nous avons connu un assez grand nombre de suicides. En moins de cinq mois, on en a dénombré quatre. Lorsque l'on commence à faire la somme des gens qui meurent d'une surdose de drogue, parce que les drogues ont frappé dans le Nord aussi et qu'on les retrouve dans les petites communautés, on voit réellement leurs répercussions sur celles-ci. Je trouve cela réellement intéressant lorsque vous dites que 25 personnes sont touchées lorsque survient un décès par suicide, et ce nombre est peut-être même un peu faible. Je sais que dans nos communautés, les gens sont tous assez liés. Ils ont des liens de parenté et lorsque quelqu'un meurt, il s'agit d'un événement important et il leur faut beaucoup de temps pour s'en remettre. Certaines personnes ne s'en remettent jamais.

Nous avons eu la chance d'étudier cette question depuis un moment. Nous sommes allés dans plusieurs communautés, et beaucoup de faits que vous avez mentionnés ici aujourd'hui l'ont aussi été dans la plupart de ces endroits.

Je représente 33 collectivités et, dans certaines des plus petites, particulièrement celles qui sont constituées de populations autochtones plus importantes ou de populations principalement autochtones, nous faisons face à de réels problèmes de confiance à l'égard des centres de santé ou des services de la GRC et d'utilisation de ceux-ci. Nous avons une capacité limitée et nous disposons de très peu de programmes pour résoudre certains des enjeux qui doivent l'être, des enjeux qui découlent des écoles résidentielles ou de traumatismes, ou pour en aborder les répercussions. Nous n'avons à peu près pas d'infrastructures pour accueillir des programmes ou des bureaux.

Nous avons entendu dans certains de vos témoignages, principalement de la part des jeunes, qu'il devrait y avoir une recommandation d'investissement dans des installations communautaires destinées aux jeunes, qui seraient utilisées pour les loisirs, la réconciliation, la guérison, la chasse et les activités sportives. Nous avons certaines installations, comme des centres d'amitié ou des centres culturels, mais je n'ai jamais entendu parler d'une infrastructure réelle, ce qui fait que je m'interroge.

Nous avons aussi entendu beaucoup de choses au sujet du problème du logement et des répercussions qu'il a sur les habitants des collectivités, chez qui il suscite un sentiment de désespoir, parce que ces personnes n'ont pas d'endroit où aller. Il n'y a pas d'endroit pour les personnes sans abri. Et ce problème est croissant.

J'aimerais peut-être demander aux deux organisations d'aborder ces deux questions.

Mme Louise Bradley: Je commencerai par des observations générales. Je crois que vous avez absolument raison lorsque vous parlez du problème de logement, qui est un déterminant social énorme de la santé. La Commission de la santé mentale du Canada a procédé à un projet pilote de recherche sur cinq ans sur l'itinérance et la maladie mentale, mais ce projet n'englobait pas les collectivités du Nord. Toutefois, je crois que nous avons tiré des leçons de cette recherche, que nous pouvons appliquer. Nous avons étudié une approche axée sur le logement d'abord, soit le logement assorti d'un panier de services. Cela ne signifie pas le logement seulement, mais plutôt le logement d'abord. De toute évidence, les répercussions peuvent être énormes au chapitre des résultats en matière de santé mentale de la population en général. C'est ce que notre recherche nous a révélé.

Je ne crois pas être une experte des infrastructures. Je sais que la Fondation autochtone de guérison a certains programmes communautaires, que l'on pourrait considérer comme une infrastructure et qui, sauf erreur, ont été couronnés de succès. Lorsque leur financement a été supprimé et que les mesures de soutien sont disparues, la situation s'est renversée et les chiffres ont augmenté.

Voulez-vous ajouter quelque chose?

● (1600)

Mme Jennifer Ward: Certainement, je peux seulement parler de mon expérience à Attawapiskat et je peux dire que la question de l'infrastructure représentait un problème criant pendant la période que j'ai passée là-bas. Je travaille à temps plein dans une équipe d'intervention de crise en collaboration avec la police dans la région de Peel en Ontario. Je suis naturellement portée à travailler de concert avec les agents de police, peu importe la communauté où je me trouve. J'ai passé beaucoup de temps avec les services de police à Attawapiskat aussi.

Je leur ai dit: « Y a-t-il une chose simple que nous pourrions faire pour vous faciliter la tâche et pour bien servir cette communauté? » Ils m'ont répondu en me donnant un exemple simple, une chose à laquelle je n'aurais jamais pensé. Il n'y a pas de noms de rue, ni d'adresses ou de numéros sur aucune maison. C'est donc dire que lorsqu'on leur rapporte que quelqu'un est en train de se suicider ou risque de le faire, et qu'ils tentent de réagir, ils ne peuvent pas localiser l'endroit où cela se passe. Il s'agit d'un problème d'infrastructure très simple, qui a eu des conséquences réelles et profondes dans les fonctions au quotidien des agents. Voilà un des points que je voulais soulever.

L'autre est que, toujours au sujet des jeunes, le fait de ne pas avoir de centre de jeunes, un espace qui leur est réservé et où ils peuvent se réunir, pose un problème. En outre, certains des espaces qui existaient dans la communauté n'étaient pas sécuritaires; on pourrait même dire condamnés. La salle de jeux électroniques, par exemple, était inutilisable. Les immeubles existants étaient difficiles d'accès pour les jeunes sur une base régulière, ou ceux-ci avaient de la difficulté à trouver des bénévoles adultes en mesure de leur permettre régulièrement de s'adonner à des activités sécuritaires et de se réunir.

Le président: Il reste 30 secondes, Michael, si ça peut vous être utile.

Dr Ed Connors: Je crois que vous avez raison. Vous faites mention des besoins de base. Nous savons déjà que, dans le Nord, par exemple dans nombre de nos collectivités maintenant, l'infrastructure résidentielle est en ruine. En raison du réchauffement climatique, et des changements qui se produisent, nous perdons littéralement nos logements.

Lorsque nous abordons la question de la santé, nous devons nous pencher sur les besoins de base. Je crois que c'est ce que vous avez souligné.

Il y a beaucoup de ces autres éléments que nous reconnaissons comme étant des facteurs qui s'ajoutent à la tâche complexe de favoriser un meilleur état de santé. Nous devons commencer au début, c'est-à-dire avec les besoins de base. Le logement est l'un de ces besoins. Nous pouvons parler des déterminants sociaux de la santé. Qu'en est-il des problèmes alimentaires?

Le président: Je suis désolé, nous allons devoir nous arrêter là et passer à autre chose. Je suis certain que vous aurez l'occasion de terminer votre démonstration.

La prochaine question est de Cathy McLeod.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Merci aux témoins.

Je crois que tous les membres de ce comité, compte tenu des suicides très tragiques qui se sont produits récemment en Saskatchewan, sont chargés d'un fardeau très lourd en ce qui a trait à l'orientation que prendra cette initiative particulière et à la façon de faire une différence dans les faits. La dernière semaine a d'ailleurs été significative à cet égard.

Je peux comprendre, docteur Connors, la situation que vous avez décrite.

Je vais commencer en parlant de Jennifer. Je me suis toujours demandé dans quelle mesure le déploiement de ces équipes représentait une solution efficace. Évidemment, nous sommes en présence d'une autre crise. Parlez-moi un peu plus des gens qui faisaient partie de votre équipe, de ce que vous avez fait, de la façon dont vous l'avez fait, et si vous pensez que cela a fait une différence.

● (1605)

Mme Jennifer Ward: L'ESMU comprend principalement des ambulanciers paramédicaux spécialisés dans les soins intensifs, des infirmiers et infirmières, des infirmiers et infirmières praticiens et l'équipe psychosociale, qui est constituée principalement de travailleurs sociaux, comme moi.

Dans notre équipe, nous avions aussi un certain nombre de personnes qui s'identifiaient aux Premières Nations, des praticiens du travail social autochtones. Nous avons eu de la chance de les avoir. Je dirais qu'ils ont été les membres les plus utiles de notre équipe, notamment parce qu'ils pouvaient établir des liens avec la communauté.

Mme Cathy McLeod: C'est donc dire que le groupe se rend dans la communauté, où il n'y a déjà pas de logement. Continuez, mais je me pose des questions concernant certains détails techniques.

Mme Jennifer Ward: Nous étions installés dans un camp de chasse, et il a fallu du temps pour créer des liens avec les membres de la communauté. Nous n'étions pas certains d'être bien accueillis. Initialement, il devait s'agir d'un déploiement de 30 jours, essentiellement à l'hôpital. Nous avons fourni des services de répit au personnel clinique de cette communauté, qui était simplement épuisé après avoir réagi à la crise qui s'était produite la semaine avant notre arrivée. Nombre d'entre eux ont quitté la communauté et se sont rendus ailleurs pour prendre soin d'eux-mêmes.

Au départ, nous avions été invités pour fournir des services de répit. La deuxième phase de notre déploiement a davantage été axée sur la communauté, et nous avons participé à certaines des activités de guérison par les arts que j'ai mentionnées et de fabrication de tambours, avec des aînés locaux. Nous avions amené avec nous des artistes du domaine musical pour qu'ils travaillent aussi avec les jeunes, et nous avons collaboré avec nombre des fournisseurs de soins cliniques dans la communauté, en utilisant des modèles d'intervention de crise communautaire, et certaines choses dont nous savions qu'elles avaient fonctionné ailleurs. Il s'agissait réellement d'un ensemble de ressources et d'idées, et nous leur avons dit « il y a certaines choses dont nous savons qu'elles ont fonctionné, et certaines qui fonctionneront peut-être pour vous », et nous avons aussi appris de ce groupe.

Cela a-t-il fonctionné? Était-ce cela votre question? La démarche a-t-elle été efficace dans le temps? Je dirais que ce déploiement a donné de très bons résultats. Je pense à un en particulier, auquel Ed et moi avons eu le privilège de participer, soit le conseil Sounding Echo Youth à Attawapiskat, qui a été subjugué par la réaction attribuable en grande partie au rôle joué par les médias. Nombre d'organisations ont tendu la main à ce conseil de jeunes, dont une en particulier, la Jays Care Foundation des Blue Jays de Toronto.

La Jays Care Foundation est toujours active dans cette communauté, ce qui fait que nombre des efforts d'intervention se font à long terme. Elle a contribué à créer, et Ed et moi y avons participé un peu, un programme sur trois ans, en collaboration avec le ministère ontarien des Services à l'enfance et à la jeunesse, appelé Girls at Bat. Ce programme est destiné aux huit Premières Nations établies autour de la baie James et vise principalement les jeunes femmes de cette communauté. Il s'agit d'un programme de promotion de la vie qui, je crois, aura des répercussions positives à long terme.

Mme Cathy McLeod: Docteur Connors.

Dr Ed Connors: Je crois que ce qui vous préoccupe et ce qui m'a préoccupé aussi est le fait que nombre des interventions de crise sont limitées, c'est-à-dire que nous traitons la crise et que nous nous retirons. Selon mon expérience dans nos communautés, le message continue d'être que lorsque les intervenants sont là, ils sont concernés, mais lorsqu'ils partent, ils ne le sont plus. Pourquoi alors venir pour repartir aussitôt?

Ce qui est arrivé et ce qui arrive, comme l'a dit Jennifer... la différence est que lorsque nous y pensons maintenant, nous nous disons que cela n'est pas suffisant. Nous devons avoir des interventions cohérentes à long terme. Lorsqu'elle est arrivée sur place, et que les enfants qui présentaient un risque élevé et qui avaient besoin de plus de services ont commencé à être identifiés, la question qui s'est posée était non seulement qu'est-ce que nous allons faire pendant que nous sommes ici, mais comment allons-nous aider ces jeunes à obtenir des services par la suite?

Il s'agit de l'une des réponses, mais il y a d'autres enjeux qui doivent être abordés pour assurer une continuité de soins. Il est bien établi maintenant, par l'entremise d'autres programmes avec lesquels ils sont liés... par exemple, dans l'Enaahtig Healing Lodge and Learning Centre, que nous avons travaillé avec les enfants d'Attawapiskat. Nous avons commencé le travail et nous sommes demeurés avec eux pendant un mois. Puis, après ce mois, nous sommes revenus dans la communauté et nous avons commencé une relation de travail avec celle-ci.

Nous avons maintenant quelque chose de permanent... et les jeunes qui participaient à ce programme ont maintenant des échanges avec des artistes par Internet, et ils ont commencé à créer des liens. Outre le programme dont il est question, nous commençons à établir d'autres formes de liens avec la communauté, pour nous assurer de fournir une réponse à long terme, et non pas seulement en situation de crise.

● (1610)

Le président: Merci.

Le temps de parole est sur le point d'être écoulé. Merci beaucoup.

La prochaine question est de Charlie Angus, s'il vous plaît.

M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD): Merci beaucoup d'être venus ici. J'ai un énorme respect pour ce que vous faites et je veux vous remercier de votre travail avec l'ESMU. Je ne sais pas si nous nous sommes rencontrés au service des urgences, mais j'y suis allé quelques fois pour voir le travail qui se faisait.

Je veux parler de la contagion du suicide et des grappes de suicide, parce que lorsque nous avons eu l'état d'urgence d'Attawapiskat et que nous avons dû envoyer une équipe d'intervention, de l'autre bout du Canada, le même mois, des situations d'urgence se sont aussi déclarées à Neskantaga et Cross Lake, et trois en Saskatchewan. Imaginez trois collectivités non autochtones qui déclarent un état d'urgence parce que leurs enfants se suicident. Le gouvernement remuerait ciel et terre, mais il y aurait une intervention d'urgence.

Sans renier le bon travail qui a été accompli, cette crise n'est pas arrivée par accident. Aucune de ces crises n'est accidentelle. Nous avons affaire à des grappes.

Je veux vous parler de ceci. En 2008-2009, nous avons perdu 13 enfants à la baie James pendant l'hiver, et au même moment, on mettait à pied le personnel de première ligne. Le gouvernement devait offrir aux enfants un programme pour leur permettre de s'amuser, mais on a éliminé les travailleurs de première ligne. En 2012, on les a éliminés. Lorsque Sheridan Hookimaw est décédée, nous n'avons pas pu la rapatrier chez elle pendant quatre ou cinq mois. La contagion a commencé à ce moment-là. On a été surpris par tous ces enfants qui ont commencé à s'auto-mutiler? Je trouve cela aberrant.

Je veux vous demander ceci. Si nous savons que le suicide est contagieux, et si nous savons que nous devons intervenir, et si nous savons que nous devons offrir ces soutiens, pourquoi aujourd'hui une fille de 10 ans se tue-t-elle en Saskatchewan. On continue de s'interroger au niveau fédéral et on se dit « Oh mon Dieu, qu'allons-nous faire? Peut-être que si nous avions un programme? Peut-être que si nous avions pu remplir un formulaire pour offrir ce genre d'activités aux jeunes, ils seraient dans une meilleure situation »?

Ce n'est que solution temporaire après solution temporaire.

J'aimerais savoir ce que vous, compte tenu de votre expérience sur le terrain à Attawapiskat, voyez comme solution à long terme, afin que nous n'ayons plus besoin d'envoyer d'équipes d'urgence.

Mme Jennifer Ward: Je pense que l'une des choses cruciales qui fait défaut au Canada est une réponse nationale en matière d'intervention postérieure. Nous savons qu'il y aura des suicides. Dans le cas de Sheridan Hookimaw, beaucoup des personnes que j'ai pu rencontrer à Attawapiskat étaient profondément troublées personnellement par son décès, mais elles ont bénéficié de peu de soutiens formalisés, voire d'aucun, à la suite de ce drame. Quand je dis « formalisés », je ne veux pas dire seulement dans le sens clinique traditionnel, mais même au niveau communautaire.

De nombreuses collectivités, dont Ottawa, ont une équipe de soutien post-suicide. Dès qu'un suicide survient, l'équipe se rend sur place. Elle a une action locale, sur le terrain, et a accès à des ressources. C'est quelque chose dont, je pense, nous avons besoin au Canada. Ça existe aux États-Unis, en Irlande, en Écosse et dans beaucoup d'autres pays.

Je pense qu'il nous faut comprendre que le phénomène du suicide est une spirale. Il y a la prévention, la postvention et l'intervention, et elles s'imbriquent toutes l'une dans l'autre. Une façon, je pense, qui nous permettrait de devancer les crises serait de reconnaître que le risque sera décuplé dès qu'un incident survient.

M. Charlie Angus: Dans le cas de Sheridan, les signaux d'alarme étaient là, mais nous ne pouvions pas sortir les jeunes à des fins de traitement. On nous a dit que le traitement, dans beaucoup de régions, n'est tout simplement pas disponible. J'ai reçu un courriel d'une jeune fille de la région de la baie James, très heureuse d'apprendre que les équipes d'urgence avaient été dépêchées et demandant qu'une des équipes se rende dans sa collectivité. C'est donc ça le problème.

Je veux utiliser le temps qu'il me reste pour parler des traumatismes subis par les travailleurs de première ligne.

Vous avez parlé des policiers des SNPA. Le travail réalisé par l'ESMU pour leur donner un répit a été énorme. Il existe des statistiques sur les situations auxquelles ces travailleurs de première ligne sont confrontés nuit après nuit et qui souvent concernent des membres de leur propre famille. Ensuite les gens partent, mais nos travailleurs de première ligne ont à composer avec de graves traumatismes, non seulement à cause des enfants, mais aussi dans leur propre famille. Comment pouvons-nous assurer un service national de soutien afin de ne pas laisser à elles-mêmes les collectivités qui ont été traumatisées?

Les agents des SNPA rappellent que ce sont eux qui ont à sortir les corps des enfants, qui doivent quand même se présenter au travail le lendemain et qui finissent aussi par se tuer eux-mêmes. Comment nous occuper des traumatismes subis par les travailleurs de première ligne?

● (1615)

Dr Ed Connors: C'est ce dont parlait Jen quand il était question d'offrit les services nécessaires pour les soutenir dans le processus de deuil. C'est le premier service qui doit leur être offert. Je fais un tel travail auprès de beaucoup de services policiers dans les collectivités nordiques. Ce travail se fait, et nous tâchons qu'il soit fait, mais nous ne disposons pas des ressources suffisantes pour répondre aux besoins. Une partie du problème est, en fait, la question du financement nécessaire pour offrir ces services à ces gens.

Il y a un autre point, Charlie, qu'il est important de reconnaître pour répondre à votre question sur la façon de changer le système. Vous avez raison. Les chiffres que j'ai cités n'ont pas changé depuis 35 ans. Les mêmes conditions persistent. Que pouvons-nous faire différemment? Nous avons appris au fil du temps, mais nous n'avons pas tellement mis à profit ce que nous avons appris. C'est en particulier à cette connaissance que Louise faisait allusion quand elle disait que nous avions la connaissance, au sein des collectivités des Premières Nations, de ce qui peut fonctionner.

Je vous ai donné l'exemple d'un programme qui fonctionnait très bien, mais qui a ensuite disparu. Nous avions 12 collectivités qui y participaient, et d'énormes changements se produisaient. Nous répondions aux vrais besoins et, tout à coup, le financement a changé. Les priorités changent, puis les ressources et services qui sont nécessaires, que nous attendons et dont nous nous informons ne sont plus là. J'ai fait ce travail il y a plus de 25 ans. Nous apprenons en effet, mais parfois nous n'accordons pas l'attention voulue à ce que nous avons appris. Moi, je dis que les gens des Premières Nations savent ce qui fonctionne.

L'autre point qui importe réellement, je pense, est de nature systémique et il concerne les frontières. Dans ce pays, nous avons créé des frontières qui ne sont pas celles des Premières Nations; ce sont des frontières provinciales et des frontières fédérales. Alors, comme vous le savez, la politique se complique à souhait dès qu'il s'agit de la façon dont les enfants sont traités ou ne sont pas traités. Je donne l'exemple d'une jeune fille d'Attawapiskat. Nous avions déterminé que cette enfant, à risque extrêmement élevé, avait un besoin immédiat de services. Beaucoup de ces enfants présentent un risque extrêmement élevé, mais elle plus que tous les autres. Nous avons trouvé des services culturellement adaptés, mais de l'autre côté de la frontière, au Manitoba. Que s'est-il passé? Ne pouvant avoir accès à ces services, elle a fini par être placée dans un centre psychiatrique pour adultes dans le sud de l'Ontario, où à peu près personne n'avait la moindre compréhension du milieu culturel de cette enfant, de ses besoins ou de ce qui se passait dans sa collectivité.

Comment pouvons-nous aider? Nous pensons aider, mais ce n'est pas le cas. En tant que gens des Premières Nations, nous le reconnaissons. Nous savons ce qui se passe et nous tentons de sensibiliser les gens et de les faire profiter de notre expérience. C'est ici que nous devons regrouper et mettre en commun ces connaissances, nous écouter les uns les autres et accorder foi aux connaissances qui existent au sein de nos collectivités.

Le président: Merci, docteur Connors.

Mike Bossio est notre prochain intervenant.

M. Mike Bossio (Hastings—Lennox and Addington, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie nos invités de s'être déplacés aujourd'hui et de nous communiquer cette information précieuse. Je m'excuse à l'avance si je vous interromps, mais j'ai beaucoup de questions et je tiens à toutes les poser.

Pouvez-vous me dire quel pourcentage des membres de la Commission de la santé mentale sont autochtones?

Mme Louise Bradley: Vous voulez dire parmi le personnel?

M. Mike Bossio: Oui.

Mme Louise Bradley: Leur nombre a augmenté tout récemment. Nous tâchons d'obtenir leur représentation dans chacun de nos secteurs de programme. À l'heure actuelle, il y a, je crois, quatre employés autochtones.

M. Mike Bossio: Et combien au conseil d'administration?

Mme Louise Bradley: Il y a deux Autochtones au conseil d'administration.

M. Mike Bossio: Sur combien?

Mme Louise Bradley: Le conseil d'administration compte actuellement 14 membres.

M. Mike Bossio: Vous êtes membre de l'Association canadienne pour la prévention du suicide. Combien de membres autochtones en font partie?

Dr Ed Connors: Ils sont actuellement quatre.

M. Mike Bossio: Sur combien?

Mme Jennifer Ward: Le conseil d'administration est composé de 15 membres.

Dr Ed Connors: Il y a 15 personnes qui siègent au conseil.

M. Mike Bossio: Y a-t-il une équipe autochtone de gestion de crise?

● (1620)

Mme Jennifer Ward: Pas à ma connaissance. Une difficulté que nous avons éprouvée a été de trouver des services appropriés à la collectivité d'Attawapiskat qui pourraient accéder à la ligne d'écoute téléphonique pour jeunes autochtones, qui est basée en Colombie-Britannique. Il s'agit d'une ligne 1-800 sans frais, et c'est cette ressource qui nous avons pu offrir pour répondre spécifiquement à la crise des jeunes autochtones.

M. Mike Bossio: À l'heure actuelle, votre programme ne reçoit aucun financement fédéral direct. Êtes-vous au courant de programmes de financement fédéral ou de financement provincial destiné à l'un de ces programmes liés à la santé mentale?

Dr Ed Connors: Il en existe. Je ne pourrais pas les énumérer à l'instant, mais il y a des programmes qui sont… Est-ce que votre question vise spécifiquement les programmes autochtones…

M. Mike Bossio: Oui. Oui, je m'excuse. Spécifiquement autochtones, oui.

Dr Ed Connors: En santé mentale, ceux que je connais sont ceux que je consulte couramment. Il y a des programmes comme le Pavillon de guérison et centre d'apprentissage Enaahtig, dans la région de Simcoe-Muskoka. Il s'agit d'un organisme d'une taille considérable qui bénéficie d'un financement de la province ainsi que du fédéral.

Des organismes de ce genre existent partout au pays.

M. Mike Bossio: Des représentants de certains organismes sont venus nous parler. Mais, de nouveau, il est question du modèle de financement qui est, au mieux, précaire. Ici aujourd'hui, parti demain. Programme d'un an, programme de cinq ans… Il n'y a pas de financement stable à long terme consacré à ce secteur.

Êtes-vous d'accord?

Dr Ed Connors: Oui.

Je siège également au conseil d'administration du First Peoples Wellness Circle, qui s'appelait auparavant la Native Mental Health Association of Canada. À un certain moment, nous recevions un financement fédéral, mais il a été retiré par la suite.

Et puis, je consulte la Thunderbird Partnership Foundation, jadis la NNAPF, qui reçoit un financement fédéral.

M. Mike Bossio: Existe-t-il des programmes qui offrent une formation aux Autochtones? Et, de nouveau, s'agit-il de programmes à financement très précaire? Y a-t-il des établissements d'enseignement qui dispensent des programmes pour former spécifiquement des travailleurs en santé mentale, travailleurs sociaux ou infirmières et infirmiers autochtones?

Mme Jennifer Ward: La Commission de la santé mentale du Canada offre des versions autochtones de sa trousse de premiers soins en santé mentale. C'est la première chose qui me vient à l'esprit. LivingWorks offre safeTALK and ASIST, qui est une formation pratique d'intervention en cas de suicide. Ils préparent des adaptations de ce modèle également.

Il y a un programme de prévention du suicide, appelé River of Life, qui a été élaboré et adapté par des collectivités des Premières Nations et qui est offert par le Centre for Suicide Prevention, à Calgary.

La formation est disponible, mais elle coûte cher et nécessite une personne compétente sur le terrain pour la donner.

M. Mike Bossio: La plupart des témoins que nous avons entendus jusqu'à présent ont souligné le problème du financement stable à long terme de beaucoup de ces programmes, à savoir qu'il n'existe simplement pas. Je vois que vous hochez de la tête et je suppose donc que vous acceptez ce constat de sous-financement de ces programmes.

J'ai deux questions très brèves, après quoi mon temps sera écoulé.

Les porte-parole de l'Association des infirmières et infirmiers autochtones du Canada qui ont témoigné ici plus tôt cette semaine ont fait remarquer que, sur le plan éducationnel, nous devrions commencer à orienter les élèves autochtones, dès la 3e ou 4e année, vers les domaines des services sociaux, de la santé mentale, des sciences infirmières et de la médecine.

Seriez-vous d'accord avec cette affirmation?

Mme Jennifer Ward: Tout à fait. Ce sont toutes des professions axées sur l'aide.

M. Mike Bossio: En fin de compte, nous parlons des divers problèmes concernant le logement, la santé, le financement de la culture, le financement de la santé mentale, les services de police, l'éducation et ainsi de suite. Des priorités, certaines à différents niveaux, sont nécessaires dans les différentes collectivités autochtones. Seriez-vous d'accord pour dire que les gens les mieux placés pour déterminer quelles sont les priorités et à quels problèmes les fonds doivent être consacrés, donc pour exercer l'autonomie gouvernementale, sont les Autochtones eux-mêmes? Nous avons besoin non seulement d'un financement stable à long terme, mais aussi de l'autonomie gouvernementale leur permettant de définir ces priorités.

Êtes-vous d'accord avec cette affirmation?

Je vous prie de répondre à haute voix puisque les hochements de tête ne sont pas consignés dans le compte rendu. J'ai besoin de votre réponse dans le compte rendu.

Mme Louise Bradley: Tout à fait.

● (1625)

Mme Jennifer Ward: Oui.

Dr Ed Connors: Oui.

M. Mike Bossio: Vraiment, de nouveau, c'est un constat incontournable dans certaines collectivités comme Attawapiskat. Où faut-il commencer? C'est toujours de l'extérieur qu'on regarde et qu'on décide où il faut commencer. N'est-ce pas? Il est temps que les gens de l'intérieur regardent vers l'extérieur, décident où ils veulent aller et déterminent le niveau de financement nécessaire pour y arriver.

Dr Ed Connors: Je pense que j'ai mentionné ce point quand je vous ai remis l'abrégé de mon article, et vous trouverez qu'il est présenté de façon plus ample dans l'article.

M. Mike Bossio: Merci beaucoup de votre aide.

Le président: Je regrette de vous informer que le temps prévu pour ce groupe de témoins est écoulé.

Je vous remercie tous chaleureusement de vos témoignages bien réfléchis et exhaustifs.

Je tiens aussi à vous informer que le comité a créé un portail en ligne. Si vous avez quelque chose à ajouter à votre témoignage, sachez que vous pouvez nous faire parvenir un texte d'au plus 3 000 mots au moyen de ce portail Web.

De plus, il y a aussi un sondage en ligne sur les fournisseurs de soins de santé et de soins de santé mentale que nous cherchons à diffuser très largement. Michelle, la greffière du comité, vous aidera à y accéder. Aussi, vous demanderais-je, si vous le voulez bien, de le faire connaître largement au sein de vos réseaux de soutien. Nous espérons recueillir un ensemble vraiment solide de données à partir de ce questionnaire.

Sur ce, je vous remercie chaleureusement.

Avez-vous quelque chose à…

Dr Ed Connors: Je voulais seulement dire que nous avons l'intention de présenter un mémoire au comité.

Le président: Très bien. Merci beaucoup. Je vous en suis très reconnaissant.

Nous prendrons maintenant une courte pause pour permettre à nos témoins de quitter la salle.

● (1625)

(Pause)

● (1630)

Le président: La séance reprend. J'invite les témoins de l'Assemblée des Premières à prendre place. Merci beaucoup.

La séance se poursuivra jusqu'à 17 h 15. Nous avons donc environ 45 minutes.

Pour l'APN, nous avons Will Landon, représentant du Conseil national des jeunes.

Auriez-vous l'obligeance de nous présenter l'aînée qui vous accompagne?

M. Will Landon (représentant du Conseil national des jeunes, Ontario, Assemblée des Premières Nations): Oui. Je vous présente Annie St. Georges. Elle est une *Anishinaabe, gichi-anishinaabekwe*, une aînée algonquine de cette région. Elle s'est tout juste jointe à nous à l'extérieur pour la purification, afin de s'assurer que nous étions dans de bonnes dispositions en entrant ici, tout spécialement en raison du sujet que nous avons à discuter.

Le président: Excellent. Je suis heureux de vous céder la parole pour 10 minutes.

M. Will Landon: Je voudrais parler d'abord de moi-même.

[*Le témoin s'exprime en ojibwa.*]

J'ai demandé à l'esprit de me pardonner, puisque j'utilise l'anglais. Je peux m'exprimer un peu dans ma propre langue, mais je suis encore à l'apprendre. Je vous exprime à tous ma reconnaissance et vous remercie de prendre le temps de m'écouter aujourd'hui.

Mon vrai nom est Standing White Bear. Je suis de la Première Nation de Rat Portage, tout juste à l'intérieur du territoire visé par le Traité n^{o} 3, et j'appartiens au clan du loup. Je représente aujourd'hui l'APN pour discuter de nos appels à l'action et des déplorables conditions dans lesquelles se trouvent nos collectivités. Avant de vraiment aborder ce sujet, je veux rappeler, au cas où vous ne le sauriez pas, qu'une fille de 10 ans s'est suicidée plus tôt cette semaine.

Pendant que nous sommes ici à en discuter aujourd'hui, ces drames — suicides ou tentatives de suicide — sont bien réels et surviennent tous les jours. Nos appels à l'action, que je présenterai aujourd'hui, réaffirment nos droits issus de traités et les relations sacrées qui existent entre la Couronne et notre peuple. Nos appels à l'action sont aussi un moyen de communiquer nos idées pour la promotion de la vie et la réduction des risques de tentative de suicide parmi les enfants et les jeunes des Premières Nations.

J'ai été un leader de jeunes anishinaabes. Je souffre. Je me sens absolument brisé au plus profond de moi-même de savoir qu'il y a des enfants à peine âgés de 10 ans qui se suicident. Je souffre de savoir qu'il y a de jeunes mères et pères qui mettent fin à leurs jours laissant derrière eux des enfants qui se demandent pourquoi leur mère ou leur père ne sont plus avec eux, pourquoi ils ont choisi de partir de cette façon, comme ma belle-sœur qui a laissé derrière elle ma nièce et mon neveu.

J'ai moi-même tenté de me suicider en janvier 2016. Ce sont des choses qui arrivent à des personnes qui ne sont pas des jeunes à risque; c'est un phénomène qui n'est pas strictement limité à eux. Ces choses arrivent à des gens comme moi, qui a une forte identité culturelle, qui a été élevé au sein ma famille. Il y a des causes plus profondes qui opèrent sous la surface des simples problèmes apparents auxquels nous nous attardons, et ce sont ces causes que nous devons chercher à comprendre.

Les réponses offertes par le gouvernement précédent ont vraiment suscité chez moi un sentiment de frustration, que je ressens encore aujourd'hui quand je vois les conseils de jeunes partout au pays travaillant d'arrache-pied pour résoudre ce problème. Parce que ces suicides ne sont pas quelque chose de très nouveau. Ils affligent notre nation depuis assez longtemps, et ces crises se produisent par cycle. Vu la négligence des gouvernements précédents et notre meilleure compréhension du pourquoi et du comment de cette situation, il est facile de voir pourquoi notre relation avec la Couronne est actuellement si tendue.

Cependant, je dirais que tout n'est pas désespérant, qu'il existe l'espoir que nous arriverons à nous rassembler et à commencer à concrétiser la relation fondée sur les traités envisagée par nos ancêtres il y a de nombreuses années; que nous ne renouvèlerons pas notre partenariat, mais accéderons à un niveau de partenariat tel que nos gens partout au pays, ainsi que les Canadiens, y trouveront une force. Ce sera l'attention passionnée portée à nos jeunes, le souci de ces jeunes vies, qui nous aidera à atteindre notre but.

L'avenir exige l'acceptation d'un déterminant social de la santé propre aux Premières Nations. Les résultats en matière de santé ne peuvent pas être évalués par les seules institutions de santé. Les gens des Premières Nations doivent assumer un rôle de direction, ce qu'elles font en s'attaquant à ces problèmes, mais ce qu'il nous faut réellement commencer à voir, c'est la possibilité de contrôler nous-mêmes les ressources et d'avoir la liberté d'élaborer les programmes en nous fondant sur nos propres cadres structurels de bien-être et de guérison.

L'avenir exige également la mise en œuvre intégrale du Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations, qui présente des possibilités de tabler sur les forces communautaires et le contrôle des ressources pour améliorer les programmes existants de bien-être mental dans les collectivités des Premières Nations.

● (1635)

Il ne fait aucun doute que la fierté identitaire peut réduire le taux de suicides. J'ai progressé mieux que jamais dans l'apprentissage de ma langue. J'ai commencé à m'informer sur nos rituels. J'offre cela fièrement à la personne que je suis — une personne forte, saine et positive. Ma guérison s'est amorcée en janvier 2016, et nous ne sommes qu'en octobre 2016. À cause de mon expérience, je n'aurais jamais pensé me retrouver ainsi ou revivre de telles émotions positives à nouveau. Et pourtant, je suis là, et c'est essentiellement à cela que je le dois. Car, comme on le sait, le colonialisme, les pensionnats, la rafle des années soixante ont fait de nous des gens coupés de nos terres, de notre identité et de notre culture. En regardant nos appels à l'action, vous verrez que nous demandons que des ressources et des programmes précis soient affectés pour aider nos jeunes à renouer avec leur culture, à trouver une façon de retrouver leur langue, leur spiritualité et ce qu'ils sont afin que, une fois qu'ils ont cette fierté et cette identité, cette fierté de ce qu'ils sont, ils ne pensent pas que le suicide est une solution envisageable. Ils sauront vers qui aller. Ils sauront que nos tentes de sudation et nos aînés sont nos véritables sources de bien-être mental, nos guérisseurs, tout comme vos psychologues et vos médecins. C'est vers eux que nous allons, c'est vers eux que je suis allé, et il est évident que je vais beaucoup mieux.

J'aimerais regarder avec vous chacun de nos appels à l'action, point par point, car je ne servirais pas l'expérience des jeunes qui ont participé au processus si je me contentais de résumer ou de vous présenter cela en style télégraphique ou autrement, alors soyez indulgents.

Premièrement, il faudrait prioriser une action immédiate en vue de régler les inégalités croissantes en matière d'éducation, d'emploi, de revenus et de cadre de vie sain. Dans une perspective de déterminants sociaux, les populations des Premières Nations doivent décider de leurs systèmes de santé, d'éducation et de protection des enfants, en plus de les concevoir et les définir, le tout moyennant un financement au moins équivalent à ce que reçoivent tous les autres citoyens du Canada.

Deuxièmement, il faut prévoir des ressources financières adéquates et régulières qui assurent à l'ensemble des communautés des Premières Nations d'accéder à un vaste éventail de services de prévention, de promotion de la santé et de traitements de santé mentale adaptés à leur réalité culturelle.

Troisièmement, il faut permettre aux jeunes désireux d'apprendre à devenir des pairs positifs agissant comme mentors auprès des autres jeunes de leur communauté de disposer d'un accès régulier à des formations comme safeTALK et ASIST.

Quatrièmement, un financement suffisant devrait être alloué pour permettre aux jeunes de participer à des rassemblements régionaux axés sur la promotion de la vie et la prévention du suicide. Les jeunes ont besoin de lieux pour se réunir, être entendus et développer leurs habiletés d'aidants.

Cinquièmement, il faudrait appuyer les communautés des Premières Nations pour que les aînés et les conseillers culturels puissent donner un enseignement culturel permettant aux jeunes de savoir d'où ils viennent, qui ils sont, quelle est leur raison d'être et où ils vont. Cela contribuera à restaurer les forces de l'identité culturelle des Premières Nations, essentielles à la réconciliation.

Sixièmement, il faudrait des programmes éducatifs et un enseignement mettant en valeur les ressources naturelles (y compris des mesures de revitalisation de la langue) adaptés à la culture des enfants, des jeunes et des aînés des Premières Nations, puisque l'apprentissage de sa propre langue est un bon moyen de se connaître.

Septièmement, tous les organismes gouvernementaux devraient travailler de près avec les dirigeants autochtones et le gouvernement aux paliers local, provincial et territorial afin de mettre en place les recommandations 6 à 17 du rapport de la Commission Vérité et Réconciliation.

Huitièmement, il faudrait déployer des efforts particuliers pour réinstaurer des relations de respect et d'équité entre les Premières Nations et la Couronne. De telles relations sont indispensables pour assurer la santé et l'avancement des collectivités. C'est la base de la réconciliation et de la prospérité au pays de *Manituwakhi,* la Terre nourricière.

Neuvièmement, la scolarisation des jeunes des Premières Nations doit faire place aux valeurs et croyances de leurs communautés, selon ce qui aura été établi par les Premières Nations elles-mêmes. À cet égard, nous envisageons un système d'enseignement public inclusif et respectueux de l'ensemble des valeurs et croyances des citoyens du Canada, conformément à ce que préconise la sécurité culturelle.

Dixièmement, tous les enfants du Canada devront étudier le passé colonial du Canada et l'histoire préeuropéenne des Autochtones pour favoriser le retour à des relations paisibles et équitables entre les Premières Nations et la population canadienne.

Onzièmement, il faut accroître et améliorer le financement des programmes qui ont fait leurs preuves au sein des collectivités et auprès de nos populations — et il y en a beaucoup.

En terminant, pendant que nous nous trouvons autour de la même table, il ne faut pas se limiter à parler de notre partenariat de nation à nation mais agir dans ce sens. Il faut restaurer ce lien sacré pour l'amour, le bien-être et la prospérité de la jeunesse de nos nations.

● (1640)

Si vous regardez nos appels à l'action, rappelez-vous ceci: le Traité n^{o} 3 a été signé il y a 143 ans. Je suis un descendant de ses signataires et je vous parle aujourd'hui d'une crise qui touche les jeunes de nos communautés. D'aussi loin que je me souvienne, les jeunes ont toujours été les premiers à souffrir du colonialisme — pensons aux pensionnats, à la rafle des années soixante et aux suicides. Ce sont les jeunes de nos communautés qui ont été le plus blessés et qui ont dû gérer cela.

Dans le même ordre d'idées, mes parents sont des survivants des pensionnats. Je suis le père d'une petite fille de six ans. Ils m'ont présenté leurs excuses pour ne pas avoir été de meilleurs parents pour moi. Comment pouvais-je accepter leurs excuses alors que je savais qu'ils n'y étaient pour rien? C'était le système.

Je dis que, tout en gardant cela à votre esprit. lorsque nous prenons des décisions, lorsque nous nous retrouvons entre nations et dirigeants, nous mettons effectivement en place des changements qui toucheront les générations à venir. Écoutez: dans 143 ans, lorsque ces gens de demain seront assis à nos places, arrangeons-nous pour qu'ils ne soient pas à leur tour en train de parler d'un autre cycle de suicides. Lorsqu'ils se retrouveront à nouveau à cette table, il faut qu'ils disent que nous nous sommes réunis — la Couronne, nos dirigeants, nos jeunes et nos aînés —, que nous avons mis en place une solide base de guérison et de bien-être pour les générations futures, et que nous l'avons fait ensemble.

C'est ce que je voulais vous dire. C'est maintenant à vous de venir à nous et de voir, avec nous, quelle forme cela prendra dans l'avenir immédiat et à long terme. Je vous remercie. *Gichi meegwetch* encore, d'avoir prêté écoute et attention à cet exposé.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Landon.

Nous allons maintenant passer aux questions du comité. Chaque intervenant disposera d'environ sept minutes. Quand nous arriverons à la sixième minute, je brandirai le carton jaune, et vous saurez que nous passerons bientôt au suivant. C'est tout ce que cela signifie.

La première question nous vient de Gary Anandasangaree. Je vous en prie.

M. Gary Anandasangaree (Scarborough—Rouge Park, Lib.): Merci beaucoup de vous joindre à nous cet après-midi.

Merci d'avoir présenté les appels à l'action de l'APN. Bon nombre des suggestions et recommandations ne sont certes pas nouvelles; je pense qu'on en parle depuis très longtemps. A mon avis, la grande question, c'est de savoir comment on y donnera suite et si on y donnera suite.

J'aimerais simplement approfondir quelques questions. Vous avez parlé d'une possibilité de guérison. Un grand nombre de personnes que nous avons rencontrées depuis plusieurs années ont mentionné que c'était intergénérationnel. Ce n'est pas quelque chose qui peut ou qui va probablement se faire dans une génération. Cela prendra plusieurs générations.

Selon votre expérience et votre appréciation, que faut-il faire à l'échelle de l'individu, pour ce qui est du système de soutien? Je sais que vous avez énuméré divers facteurs liés au gouvernement. Mais que faut-il faire au niveau de l'individu pour nous mettre sur la bonne voie — je ne parle pas du but ultime en tant que tel, mais sur la bonne voie pour entamer ce processus?

● (1645)

M. Will Landon: Je dirais que ça commence par le système d'enseignement.

Chaque Canadien, Autochtone ou non, doit passer par le système d'enseignement, de l'âge de 3 ou 4 ans et ainsi de suite jusqu'à 18 ans. Nous devons commencer à nous mobiliser pour repérer les jeunes à risque, pour leur procurer l'aide dont ils ont besoin afin d'obtenir les appuis nécessaires pour devenir des personnes saines au long de leur cheminement scolaire.

Que ce soit ou non dans le réseau des écoles publiques... cela comprendra la participation des aînés. On parle d'ouvrir les portes ou d'assouplir la législation pour qu'il puisse y avoir des aînés. Ou ce sera à même nos communautés ou écoles, qu'il faudra financer davantage pour que ces professionnels puissent y aller et s'assurer que ces jeunes, qui n'ont peut-être pas le meilleur soutien qui soit à la maison, aient accès à un soutien et une place ou aller.

Voilà ce que je pense.

M. Gary Anandasangaree: Un deuxième élément que vous avez mentionné, c'est l'identité. Une question de lien avec la langue, la culture, le peuple.

Ce que je comprends, du moins en ce qui concerne l'algonquin, c'est que ce n'est pas une langue parlée dans les écoles ou offerte dans le réseau scolaire. Veuillez me corriger si je fais erreur.

Que devons-nous faire pour introduire davantage de langues dans les écoles, dès le primaire, pour que les jeunes puissent apprendre et progresser, du secondaire jusqu'aux études postsecondaires?

M. Will Landon: Encore une fois, il faut regarder le cadre colonial sur lequel reposent déjà nos réseaux scolaires.

Comme je l'ai mentionné, on a besoin d'assouplir la législation pour permettre aux aînés d'entrer plus aisément dans les écoles afin de commencer à enseigner ces langues. Ce sont les véritables gardiens de notre culture. Il leur est difficile de mener à bien des études universitaires pour avoir un diplôme d'enseignant. Mais moi, j'ai eu des profs de langue ojibway qui avaient un diplôme universitaire. Et je n'aime pas dire cela, mais c'étaient des Blancs. Ça n'a pas de bon sens. Ce ne sont pas des experts en la matière, et ça ne nous donne rien. Les véritables gardiens de notre langue sont des experts dans cette langue. Il faut qu'ils puissent entrer dans ces lieux et nous enseigner.

M. Gary Anandasangaree: Pour ce qui est du réseau scolaire en tant que tel, en ce moment, bon nombre d'écoles sont administrées par la communauté locale, n'est-ce pas? En Ontario, par exemple, la question est-elle de modifier les exigences envers les enseignants, ce qu'il faut faire pour avoir un permis d'enseignant, ou plutôt de trouver une autre façon de permettre, par exemple aux aînés, d'être habilités à enseigner dans le réseau scolaire?

M. Will Landon: Encore une fois, ce pourrait être aussi simple que d'avoir des aînés travailler de concert avec les enseignants pour élaborer un programme adéquat et être dans la classe en même temps que l'enseignant pour s'assurer que les normes sont respectées tout en maintenant le cadre en place. Là encore, pour ce qui est des communautés des Premières Nations et de leurs écoles, c'est bien connu qu'elles manquent extrêmement de financement et de personnel. Elles n'ont pas les ressources nécessaires. Ces problèmes de financement de base doivent être réglés à l'échelle de nos communautés.

M. Gary Anandasangaree: Pour ce qui est des jeunes qui prennent un rôle de premier plan au sein des collectivités, nous l'avons constaté dans différentes communautés. Un certain nombre de jeunes sont arrivés et ont pris un rôle de premier plan. Que devons-nous faire pour stimuler cela et pour inciter encore plus de jeunes à se manifester, comme vous? Qui peut le faire? Vous avez mentionné, à juste titre, que les jeunes sont les plus affectés. Que devons-nous faire pour leur permettre d'assumer un rôle de leadership et pour les appuyer pendant qu'ils s'y consacrent?

M. Will Landon: Franchement, je pense qu'il suffira tout simplement de restaurer une relation de respect envers nos dirigeants, d'abord et avant tout. Bon nombre de nos jeunes voient d'un oeil cynique le gouvernement et sa relation avec nos dirigeants.

Une fois qu'ils commenceront à constater que leurs dirigeants se respectent entre eux, et une fois qu'ils sauront qu'il existe diverses avenues comme le Conseil national des jeunes de l'APN ou même le Conseil des jeunes de leur OPT, et qu'ils seront respectés et entendus, et que cela sera démontré par nos dirigeants et les dirigeants qui prennent place avec nous aujourd'hui, c'est alors qu'ils seront davantage encouragés et portés à assumer de tels rôles et à s'exprimer en leur nom propre.

M. Gary Anandasangaree: En tant que jeune leader, quel est le plus grand obstacle que vous ayez à surmonter lorsque vous souhaitez passer un message et accéder au gouvernement, aux groupes d'intérêts et autres? Quels sont les défis que vous avez à relever?

M. Will Landon: L'un d'eux est tout simplement la nouveauté de tout cela. Les jeunes du comité jeunesse du Traité n^{o} 3 m'ont élu il y a seulement six mois, et je viens d'être nommé à l'APN par le Conseil des jeunes des Premières Nations de l'Ontario, en juillet.

D'après ce que je peux voir pour l'instant, ça va être... Je déteste toujours en revenir à la question des ressources, mais c'est ça qui est ça! Nous n'avons pas les moyens d'aller partout ou d'assister à tout ce qu'il y a, ni même d'aller à l'écoute de nos jeunes pour ensuite vous parler en leur nom. Rappelons que nous sommes des représentants jeunesse, ce qui veut dire que nous ne partons pas nécessairement de nos propres idées et programmes. Ce sont les jeunes derrière nous qui nous disent ce qu'il faut vous dire; il faut donc être capable de les entendre. C'est la principale difficulté: avoir les ressources nécessaires pour organiser des activités nous permettant de savoir ce qu'ils ont à dire et nous assurer que nous vous transmettons bien les idées qui proviennent de nos nations.

● (1650)

M. Gary Anandasangaree: Merci, Will, et félicitations pour votre nouveau poste.

M. Will Landon: Merci.

Le président: Merci.

Notre prochaine question vient de David Yurdiga, je vous prie.

M. David Yurdiga (Fort McMurray—Cold Lake, PCC): Merci d'être ici aujourd'hui. C'est pour nous un honneur que les jeunes viennent nous parler. Les jeunes représentent évidemment l'avenir, et ce que nous faisons aujourd'hui déterminera l'avenir de la prochaine génération.

J'ai regardé la documentation que vous nous avez remise. À la section intitulée *Youth Leadership & Wisdom,* vous parlez de créer de véritables possibilités pour les jeunes d'agir face aux enjeux importants pour eux. Pourriez-vous élaborer sur la nature des possibilités dont il s'agit?

M. Will Landon: Comme je le disais, c'est pour que les jeunes de la base puissent se déplacer, que l'on puisse au moins leur ouvrir les portes leur permettant d'assister à ces activités, conférences ou formations afin d'élargir leurs horizons et de sortir de la communauté, et aussi, comme je le disais, leur permettre de développer leur esprit de leadership et de voir comment ils peuvent se situer en matière de défense des droits. C'est de là que cela vient. Il nous faut davantage de soutien pour nous assurer que ce genre de choses leur sont accessibles.

M. David Yurdiga: Y a-t-il aussi un lien avec le contexte économique? Il faut de l'argent partout, donc l'avenir des jeunes... Ont-ils du travail? Quel avenir ont-ils devant eux? Les études et le travail ont-ils de l'importance aux yeux des jeunes?

M. Will Landon: C'est très important. De mon point de vue, je dois avancer sur deux voies. Je dois préserver mon identité, mais j'ai aussi besoin de m'assurer d'étudier dans le cadre de notre système actuel pour en profiter, trouver du travail, garder mon emploi et gagner de l'argent afin de subvenir aux besoins de ma famille. C'est très important pour nos jeunes. Voyez-vous, bon nombre de suicides peuvent être reliés au manque de débouchés économiques. Ils ont l'impression qu'il n'y a pas grand-chose qui les attend, de ce côté. Ils ne sont pas intéressés à demeurer des assistés sociaux; on finit par déprimer.

Pour ce qui est de la création d'emplois, nous allons aussi devoir investir dans les infrastructures, car il est difficile de ne serait-ce que commencer à penser à créer des emplois dans bon nombre d'endroits du Nord isolés et loin de tout, comme Attawapiskat. C'est bien ce que je pense. C'est important, mais difficile.

M. David Yurdiga: Je suis heureux que vous ayez mentionné le fait d'être coincé entre deux mondes.

À Iqaluit, un jeune homme m'a dit qu'il se sentait pris entre deux mondes. ll ne peut pas reculer, ni avancer. Ce sentiment est-il courant parmi les jeunes Autochtones?

M. Will Landon: L'équilibre est difficile à atteindre. Bien des jeunes vont aller trop loin dans une direction; ils peuvent alors se perdre. Je dirais que c'est là que des éléments comme la dépendance entrent en jeu. De notre point de vue, il ne faut pas abuser ainsi de l'alcool, des drogues et de toutes ces choses. C'est là que je trouve la force qui me permet de rester sobre, et tout le reste. C'est pourquoi, en contrepartie, je parviens à mieux fonctionner, par exemple à garder mon emploi, à venir à des endroits comme ici et à faire mon travail. Mais oui, je dirais que c'est un sentiment très courant chez les jeunes.

M. David Yurdiga: Je vous remercie.

Beaucoup de témoins ont parlé de renouveau culturel. Dans quelle mesure ce renouveau est-il intégré aux appels à l'action?

M. Will Landon: Dans l'appel à l'action n^{o} 6 dont je vous ai fait part pendant mon exposé, je parle de permettre aux jeunes d'accéder à des programmes éducatifs et un enseignement mettant en valeur les ressources naturelles et adaptés à la culture. On en fait donc mention.

L'appel à l'action n^{o} 5 recommande d'appuyer les communautés des Premières Nations pour que les aînés et les conseillers culturels puissent donner un enseignement culturel permettant aux jeunes de savoir d'ou ils viennent, qui ils sont. Cela fait donc déjà partie de ces appels à l'action. Je déteste parler de « revendiquer » ou « retrouver » notre identité, parce qu'il s'agit de qui nous sommes. Je trouve simplement que c'est ce qui permet le mieux de mettre le doigt sur ce que nous sommes vraiment, comme peuple.

● (1655)

M. David Yurdiga: Nous avons entendu de nombreuses personnes, surtout des jeunes, qui aimeraient voir une plus grande dimension culturelle intégrée au système scolaire, par exemple avoir la présence des aînés. Pensez-vous que la présence des aînés au sein du réseau scolaire a une grande importance sur le plan du renouveau culturel?

M. Will Landon: Oui, et un conseiller autochtone fait partie de notre conseil scolaire. Je crois que bon nombre de conseils scolaires ont quelque chose du genre. J'estime que, même au palier provincial, on devrait commencer à chercher à avoir des conseils consultatifs formés d'aînés qui se réunissent — ne serait-ce qu'au niveau du conseil scolaire — pour assurer qu'on a des programmes adéquats et que nos jeunes reçoivent des services adaptés à leur réalité culturelle.

M. David Yurdiga: Quelles sont les difficultés auxquelles vous vous heurtez pour avoir des jeunes dans des postes de premier plan? Quel est le rôle joué par les mentors dans la préparation de nos jeunes face à l'avenir?

M. Will Landon: Il y a incontestablement davantage de jeunes qui s'avancent et assument un rôle de leader que lorsque j'étais jeune.

Les difficultés sont là, comme je le disais. C'est difficile pour de nombreux jeunes qui, à cause des médias sociaux, savent très bien ce qui se passe dans notre monde et ailleurs au Canada. C'est difficile pour eux d'avoir l'impression qu'ils peuvent changer les choses.

J'ai demandé à quelques jeunes s'ils prendraient ma place dans trois ans, parce que mon mandat sera alors terminé, et ils ont l'impression que même s'ils le faisaient, ils se demandent ce que cela donnerait. Ils pensent que nous continuons de nous taper la tête contre les murs. Ils ont tout simplement l'impression qu'ils n'arriveront pas à changer les choses.

Je crois que le plus gros défi consiste à les encourager à réaliser que le gouvernement sera disposé à nous écouter et à travailler avec nous, mais je le répète: il faudra le démontrer.

M. David Yurdiga: Merci.

Les jeunes autochtones ont tellement d'obstacles à surmonter au quotidien. Quelles mesures le gouvernement peut-il prendre pour s'attaquer au problème du suicide chez les jeunes en particulier?

M. Will Landon: Vous allez devoir rencontrer les OAPT, de nation à nation,... terres non cédées. Vous allez devoir les rencontrer pour voir quels sont leurs besoins et ce que vous pouvez faire pour les aider. Nous travaillons déjà sur le terrain avec nos rares ressources. Nous faisons déjà ce travail et prenons des mesures pour favoriser la guérison. Nous allons cependant avoir besoin de votre aide pour déterminer où nous devons mettre nos ressources à contribution et où sont les besoins les plus grands, des choses comme ça.

Je répète, il faudra que vous alliez vers les nations et que vous leur demandiez quels sont leurs problèmes et quelle est leur évaluation de la situation.

M. David Yurdiga: Merci.

Le président: Je vous remercie.

La prochaine question sera posée par Charlie Angus. C'est à vous.

M. Charlie Angus: Merci.

Je vous remercie pour votre excellent exposé. Je tiens également à vous dire que je fonde beaucoup d'espoir dans mon travail parce que je constate le pouvoir qu'ont les jeunes au sein de leurs communautés lorsqu'ils expriment leur point de vue et exercent leur leadership. Je suis très confiant en l'avenir grâce à des leaders comme vous.

Nous devons cependant mettre fin aux dénis systémiques et profondément ancrés des droits qui sévissent encore. Hier soir, mon collègue de Thunder Bay et moi-même avons assisté à la bouleversante performance de Gord Downie basée sur la vie de Charlie Wenjack. C'était très émouvant, mais je persiste à penser que les Canadiens n'ont pas encore compris. Ils pensent que les histoires comme celles Charlie Wenjack datent de 50 ans, alors qu'elles se produisent encore aujourd'hui avec cette génération de jeunes qui quittent leur famille à 13 ou 14 ans pour aller étudier.

Cela m'a fait penser à Shannen Koostachin qui a été obligée de quitter Attawapiskat à l'âge de 13 ans pour aller à l'école. C'est beaucoup trop jeune pour partir. Elle a vécu dans ma famille et elle était une fantastique guerrière en faveur de l'éducation. On nous a dit que ses parents avaient été obligés de signer un document pour la placer sous notre tutelle afin qu'elle puisse étudier dans un système provincial. C'était un insultant déni du pouvoir de la famille, mais pour le ministère fédéral des Affaires indiennes et la commission scolaire composée de blancs, ce n'était qu'une banale formalité. C'est comme ça que ça se passe en 2016.

J'aimerais savoir si vous, les jeunes, vous remettez en question ce système qui est toujours en place à bien des endroits. Malgré toutes les bonnes intentions, le système de Duncan Campbell Scott et le déni des droits des jeunes existent toujours. Que faudra-t-il faire pour commencer à démanteler ce système afin que les décisions en matière d'éducation et de santé soient prises pour votre bien?

● (1700)

M. Will Landon: Il faudra simplement que nous nous engagions dans une longue bataille. En fait, la plupart des Premières Nations souhaitent la suppression de la Loi sur les Indiens, mais un grand nombre de ses dispositions sont déjà intégrées à la législation en matière d'éducation que ça complique énormément les choses. De plus, un grand nombre d'autres lois comprennent également des dispositions de la Loi sur les Indiens. Ce sera une longue bataille et nous devons travailler avec des gens qui ont subi cette loi et qui ont vécu ces atteintes à la famille afin de déterminer quelles parties de la loi doivent être supprimées ou remaniées. C'est ainsi que nous commencerons à donner le pouvoir à nos familles et à nos communautés.

Nous devons nous préparer à une longue bataille. Nous devons comprendre que nous n'en verrons pas la fin de notre vivant, mais nous pouvons amorcer le processus au terme duquel, dans deux ou trois générations, des tragédies comme celles-là ne se produiront plus.

M. Charlie Angus: Merci. Je vous souhaite de voir les résultats de votre vivant, mais je pense que le système doit être démantelé.

J'ai obtenu l'accès à des milliers et des milliers de pages d'information pour essayer de comprendre pourquoi ce système était si dysfonctionnel. J'ai même consulté des notes de Duncan Campbell Scott dans lesquelles il parle d'escroquer les Cris après la signature du Traité n^{o} 9. Durant toute cette période, de l'époque Duncan Campbell Scott dans les années 1920, jusqu'à celle du gouvernement de Pierre Trudeau, dans tous les documents publiés à ce jour, jamais un fonctionnaire n'a exprimé sa préoccupation à l'endroit des enfants, jamais.

Ce sont pourtant de bonnes personnes. Elles font du bon travail. Elles sont des parents dévoués. Mais il semble que, depuis sa création, le système ne visait qu'à réduire les coûts pour que le fédéral ne soit pas obligé de payer — c'est ce qu'ils ont fait dans les pensionnats et c'est ce qu'ils font encore dans le système d'éducation —, à limiter la responsabilité du gouvernement et à nier les obligations découlant des traités. Les gens qui administrent les systèmes d'éducation et de santé ne sont pas des éducateurs. Ils n'ont pas d'expérience en matière d'éducation. Nous nous retrouvons donc, au fédéral, avec un non-système, contrairement aux systèmes provinciaux qui, eux, se soucient du bien-être des enfants.

Est-il possible de réformer ce système? Vous parlez de manière si convaincante de la nécessité de prendre en charge l'éducation. Est-il possible de réformer un non-système et de retirer le pouvoir aux fonctionnaires qui essaient de limiter leurs propres responsabilités? Comment transformer ce système de manière à permettre aux familles et aux parents de prendre des décisions concernant le bien-être des jeunes?

M. Will Landon: Dans les territoires de la NAN, les communautés ont déjà commencé à établir leur propre conseil scolaire et à proposer des idées sur ce que devrait être le système d'éducation dans leurs régions. Il doit y avoir un système de soutien pour toutes les OAPT ou il faut laisser les nations souveraines libres d'adopter cette approche.

Dans notre langue, nous avons le mot *inaakonigewin*, qui signifie plus ou moins loi. Nous devons pouvoir soutenir les communautés qui proposent leur propre système d'éducation, ou leur propre *inaakonigewin*, et nous assurer que ce système sera respecté; nous pourrions ainsi présenter un cadre et dire, voilà, c'est exactement ce que nous voulons et ce dont nous avons besoin. Je pense que le gouvernement pourrait s'assurer que nous disposions des ressources nécessaires pour embaucher des spécialistes et des techniciens et faire participer nos aînés à l'établissement de ce cadre.

M. Charlie Angus: J'aimerais revenir sur la question de l'éducation, plus précisément sur la relation de nation à nation. Je ne sais trop ce qu'on entend par relation de nation à nation, sauf que cette relation commande l'honnêteté. En matière d'éducation et de santé, les documents sont toujours impossibles à trouver. Quel est le budget actuel affecté au continuum des soins, 350 000 $? Où est passé le reste de l'argent? Je ne sais pas. Nous ne savons jamais à quoi nous en tenir avec les ministères.

Si vous voulez établir une relation de nation à nation — et je vous encourage à le faire à titre de leader des jeunes et l'APN devrait vous exhorter à le faire —, Santé Canada doit nous ouvrir ses livres pour que nous sachions comment et pourquoi sont prises les décisions.

J'aimerais vous demander, d'après votre expérience auprès d'autres jeunes des communautés, si les jeunes se mobilisent. Je constate que vous êtes organisé et confiant et que c'est également le cas du conseil des jeunes et des autres jeunes leaders. Vous dites que vous ne voulez plus venir ici seulement pour exprimer votre point de vue, et qu'une fois notre rapport publié, on n'en parle plus. Vous voulez participer au processus décisionnel parce que cela vous touche directement. Avez-vous une idée à nous suggérer pour que cela se concrétise?

M. Will Landon: Une idée pour nous faire participer au processus décisionnel?

M. Charlie Angus: Pour que les jeunes fassent entendre leur voix et que nous puissions commencer à élaborer une politique qui leur sera favorable.

M. Will Landon: Selon moi, la meilleure façon... Je répète que je suis nouveau dans tout cela. Il serait intéressant de voir dans combien de temps notre conseil, ou même l'APN, aura une rétroaction de votre part. Ou encore, une fois votre rapport rédigé, combien de temps devrons-nous encore attendre avant de vous rencontrer à nouveau pour commencer à mettre en oeuvre les recommandations et s'il y aura des rencontres de suivi pour voir comment évolue la situation.

Pour cela, je le répète, il faut que toutes les parties prenantes se rencontrent. Je veux parler de notre conseil des jeunes, de tous nos chefs et de nos aînés.

● (1705)

M. Charlie Angus: Merci.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

Nous avons tout juste le temps de passer à une autre question. Don Rusnak, c'est à vous.

M. Don Rusnak (Thunder Bay—Rainy River, Lib.): Bonjour Will. Nous nous sommes déjà rencontrés dans le territoire visé par le Traité n^{o} 3. J'ai vécu dans le coin un bout de temps. J'appartiens à la Première Nation Lac des Mille Lacs, ce sont donc vos ancêtres et les miens qui ont signé le traité avec le Canada.

J'ai travaillé assez longtemps dans la région et j'ai pu constater les problèmes auxquels sont confrontés les jeunes, mais aussi les problèmes qui touchent les aînés et les personnes qui souffrent de divers troubles depuis l'enfance. Les gens de nos Premières Nations de la région ont tendance à fréquenter les centres de services de Kenora ou de Dryden. Ces centres leur fournissent une grande partie des services de santé ou autres dont ils ont besoin.

J'aimerais savoir si vous avez grandi dans une réserve visée par le Traité n^{o} 3 près de Kenora, ou à Kenora même?

M. Will Landon: J'ai grandi dans la réserve de Rat Portage, située juste à l'extérieur de Kenora. Oui, j'ai grandi au sein d'une Première Nation.

M. Don Rusnak: Avez-vous fréquenté l'école secondaire Beaver Brea?

M. Will Landon: Oui.

M. Don Rusnak: Nous avons parlé, entre autres, ... de la complexité de ce problème. Vous avez grandi dans une Première Nation. Vous avez fréquenté une école secondaire qui se trouvait dans la collectivité voisine. Ces écoles relèvent du gouvernement provincial et des conseils scolaires.

Mon ami du NPD déplore souvent le sous-financement des écoles des Premières Nations et je suis en grande partie d'accord avec lui. De nombreuses écoles autochtones, surtout celles situées dans les réserves, souffrent d'un sous-financement chronique depuis beaucoup trop longtemps.

L'éducation que nous offrons aux jeunes des Premières Nations — et à tous nos jeunes du pays — leur rend un bien mauvais service parce que l'histoire du Canada n'y est pas enseignée dans son intégralité. Lorsque vous alliez à Beaver Brae, quel était le pourcentage d'élèves autochtones? Est-ce qu'on vous enseignait l'histoire du traité?

J'ai assisté à la signature du Traité n^{o} 3 au lac lorsque je travaillais avec le Grand conseil. Nous avons organisé une cérémonie pour célébrer l'occasion. Est-ce qu'on enseigne ça aux élèves?

M. Will Landon: Je pense que les élèves apprennent quelques éléments de base relatifs à ces traités. Une bonne partie de l'enseignement porte sur notre culture. Sur le territoire visé par le Traité n^{o} 3, en particulier, nous sommes très attachés au sacré et au spirituel. C'est donc difficile d'enseigner tout ce qui se rattache au traité parce que, pour nous, le traité a une signification spirituelle et vous ne pouvez pas parler que de ce que vous ne connaissez pas.

Je ne cesse de répéter qu'il faudrait que les systèmes scolaires canadiens enseignent aux jeunes Canadiens ce qu'implique la conclusion d'un traité, parce que chacun d'entre nous dans cette pièce est concerné par un traité. Nous sommes tous engagés dans cette relation, parce que nous vivons tous sur un territoire ou une terre visé par un traité, à moins de vivre sur une terre non cédée. Il reste que les jeunes doivent avoir des cours sur les traités. On ne leur enseigne rien à ce sujet.

En fait, durant mon cours secondaire à l'école Beaver Brae, j'ai été victime de racisme. Je me faisais harceler parce que j'étais autochtone, de manière brutale et violente. En 8^{e} année, un professeur m'a même dit que je ne me rendrais jamais jusqu'à l'université parce que j'étais autochtone. En 10^{e} année, un professeur m'a dit que je n'appartenais pas à sa classe parce que j'étais autochtone.

Aujourd'hui, c'est différent, mais nous devons profiter du fait que nos écoles semblent avoir une attitude plus tolérante pour commencer à promouvoir l'intégration de la culture autochtone dans tous les aspects de l'éducation. Même pour un cours aussi simple que la géographie, nous pouvons commencer à enseigner où se trouve le territoire visé par le Traité n^{o} 3, où nous vivons, dans cette partie du territoire, et peut-être indiquer l'endroit où a été signé le traité et l'importance qu'il revêt. Même les cours qui ne semblent pas importants pour favoriser le dialogue sur le traité devraient être intégrés au programme scolaire.

M. Don Rusnak: Dans une collectivité comme Kenora, à l'école secondaire que vous avez fréquentée et dans la communauté où vous avez grandi, y aurait-il des avantages à avoir des écoles séparées pour les élèves des Premières Nations qui habitent dans les environs ou de faire de Beaver Brae une école plus ouverte qui enseigne vraiment l'histoire et la culture de tous les élèves de la région?

● (1710)

M. Will Landon: C'est une suggestion intéressante. J'en discute souvent avec ma mère qui travaille pour le réseau des écoles publiques. Je pense que les deux suggestions présentent des avantages.

Si nous avions une école séparée du réseau des écoles publiques pour les élèves plus jeunes, nous pourrions leur inculquer un sentiment de fierté à l'égard de leur identité et de ce qu'ils sont; nous pourrions ainsi les préparer à intégrer les écoles publiques comme Beaver Brae ou les écoles intermédiaires ou secondaires à partir de la 7^{e} ou de la 8^{e} année. Ce serait une bonne chose. Lorsque ces enfants arriveraient dans ces écoles devenues plus tolérantes, ils auraient alors un solide sentiment d'identité et seraient capables d'absorber les réalités du pays dans lequel ils vivent et d'acquérir les compétences dont ils ont besoin pour « fonctionner » — je déteste ce mot — et surtout pour profiter du monde dans lequel nous vivons aujourd'hui.

Ce serait un bon compromis, je pense. C'est ce qui me vient à l'esprit. Ces deux suggestions ont leurs forces et leurs faiblesses. Cela prendra quelques années, et Kenora serait l'exemple idéal à étudier pour déterminer quels seraient les principaux avantages et quels pourraient être les inconvénients.

M. Don Rusnak: Aux témoins que nous entendons, je dis souvent que nous voyons cela comme une solution à long terme. Bien entendu, nous devons réagir immédiatement aux situations de crise; c'est d'ailleurs ce que fait le gouvernement en dépêchant des équipes d'intervention d'urgence qui, espérons-le, font du bon travail. Nous en tirons des enseignements au fur et à mesure. Le gouvernement réagit à ces problèmes.

Il faudra du temps pour régler ce problème. Vous avez dit tout à l'heure que vous ne voulez surtout pas que, dans 150 ans d'ici, un comité soit toujours en train d'étudier le problème, et nous non plus ce n'est pas ce que nous souhaitons. Je ne veux pas que dans dix ou cinq ans, le comité soit encore en train d'étudier le problème du suicide chez les Autochtones, mais nous devons établir une distinction entre la crise immédiate et le problème de longue date. Je pense que nous pouvons d'ores et déjà commencer à mettre les communautés et les Autochtones sur la bonne voie.

Dans la zone visée par le Traité n^{o} 3, avez-vous des exemples positifs à nous donner de communautés qui ont adopté une démarche favorable à leur économie, leur culture et leur société?

M. Will Landon: Je pense à Rat Portage, à cause de son emplacement, de sa marina et de choses du genre, la communauté possède déjà une solide base pour favoriser le développement économique. Elle a toutefois besoin d'un soutien pour poursuivre son développement.

Plusieurs autres communautés ont leurs propres entreprises. Dans le passé, il y a eu des entreprises de pêche et une usine de traitement de fourrure à Whitefish. Ces communautés ont acquis de l'expérience en matière de développement économique. Elles doivent être en mesure de s'adapter à des projets plus solides.

Quant à la guérison, je conviens que la réponse n'a pas besoin d'être immédiate. On peut toujours comparer cela à la maladie mentale, la blessure ne se voit pas. Elle est à l'intérieur. Le traitement peut être le même, parce que lorsqu'une personne a subi un traumatisme grave, vous devez d'abord arrêter le saignement avant de vous concentrer sur la guérison à long terme. Voilà ce dont nous avons vraiment besoin, vu sous cet angle.

Concernant les initiatives prises par certaines communautés, nous constatons que les aînés jouent un rôle de plus en plus actif. À Fort Frances, Gilbert Smith est un bon exemple d'aîné qui a fait beaucoup plus que son devoir pour soulager beaucoup de membres de sa communauté, au moyen de programmes très ciblés qui donnent de très bons résultats.

Nous devons collaborer davantage avec les organismes de services, comme le KCA et d'autres du même genre. Dans les autres territoires et provinces, les conseils des chefs doivent commencer à élargir leur dialogue afin de mettre leurs forces en commun et de faire connaître les initiatives qui ont donné de bons résultats. De nombreuses collectivités font beaucoup de bonnes choses, mais elles ne communiquent pas beaucoup entre elles et cela doit changer.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Landon, pour votre remarquable témoignage. Vous avez apporté une aide précieuse au comité.

Je remercie également l'aînée Annie St-Georges pour sa contribution. Nous vous sommes très reconnaissants.

Nous allons maintenant faire une courte pause avant de reprendre les travaux du comité.

[*La séance se poursuit à huis clos.*]

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca